



L'agence de développement et d'urbanisme
au service du pays de Montbéliard et de l'aire urbaine

www.adu-montbeliard.fr

rapport d'activité 2014

sommaire

I- s'inscrire dans la construction du pôle métropolitain

s'inscrire dans les démarches de coopération régionales et départementales	4
consolider un observatoire orienté sur les problématiques de développement local	6
doter les territoires de cadres de développement cohérents et partagés	9
accompagner les entreprises existantes et favoriser le développement de nouvelles activités	10
favoriser l'innovation et la recherche au sein des PME	15
assurer une veille économique de filières et de marchés	16

II - consolider et mettre en oeuvre la stratégie urbaine d'agglomération en inventant de nouveaux modes de faire

construire un projet urbain axé sur le renouvellement et la qualité de la ville	18
faciliter la mise en oeuvre de projets d'aménagement	22
veiller à la cohérence intercommunale des documents d'urbanisme	24
finaliser les plans locaux d'urbanisme assurés en maîtrise d'oeuvre	26
gérer les évolutions ponctuelles des documents d'urbanisme	27

III- développer la fonction de mutualisation et de partage de l'agence

mieux communiquer avec nos partenaires et organiser la concertation	28
mutualiser et capitaliser nos informations pour des échanges plus ouverts	32

annexes



Pour l'agence de développement et d'urbanisme en Nord Franche Comté, l'année 2014 a constitué l'année de la triple reconnaissance : la reconnaissance politique, la reconnaissance de son expertise technique, la reconnaissance de ses savoir-faire.

La reconnaissance politique

Le choix d'élargir notre partenariat a constitué une réussite majeure pour notre structure. Une première française, l'adhésion de la Chambre d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort, qui conclue un partenariat technique de plus en plus étroit. Mais aussi l'affirmation de la confiance forte dans la structure avec le renforcement du partenariat avec les quatre communautés de communes doubiestes du Nord Franche-Comté et des syndicats mixtes du SCoT du Nord Doubs et du Doubs Central.

L'agence s'est clairement positionnée comme un lieu d'échanges et de dialogue et comme un outil d'aide à la décision, et c'est très certainement cette philosophie et le refus de toute posture technocratique qui est ainsi reconnue. Refus qui se traduit, entre autre, par une politique de communication modeste et le souci d'être le plus accessible possible : dialogue constant avec le Conseil de développement, mini-films, plans en 3D, newsletters et mise en ligne de tous les documents produits, sont autant de garanties données au quotidien à nos membres et à nos partenaires.

La reconnaissance de l'expertise technique

Même si les réseaux nationaux des agences ont du mal à trouver une expression appropriée de leur expertise, l'ADU a reçu en 2014 de nombreux signes de reconnaissance de la sienne et de celles de plusieurs de ses salariés. Si celle-ci avait déjà pu être perçue dans le domaine économique grâce à l'action Prisme, elle a pris une dimension nouvelle en 2014.

Le recours aux nouvelles technologies et sa maîtrise en matière de documents d'urbanisme (mode d'occupation du sol, représentation en maquettes blanches 3D, entre autre) a désormais une audience nationale et régionale. La réalisation du projet urbain d'agglomération et la conception de son projet phare, celui de la reconquête des friches, aussi bien les Rives du Doubs à Valentigney que des délaissés de l'automobile à Sochaux-Montbéliard, ont reçu les encouragements de nombreux élus et partenaires.

La reconnaissance de ses savoir-faire

Ceux qui ont plutôt fait le choix du surplace sont aujourd'hui critiqués et se trouvent en difficulté. L'agence s'est résolument tournée vers l'avenir. Les savoir-faire du passé ne sont plus ceux que la situation économique et urbaine d'aujourd'hui et de demain exige, loin s'en faut. Si l'ADU a évolué, s'est transformée et est en train de s'adapter, c'est en grande partie parce que la majorité de ses salariés ont accepté de modifier leur pratique professionnelle, de faire évoluer et d'enrichir leurs compétences. Produire plus, et aussi mieux, être plus à l'écoute des partenaires, aller au-devant d'eux, évoluer vers des pratiques de travail plus collaboratives, ne pas hésiter à se faire évaluer, explorer de nouveaux champs d'intervention autant de choix qui fondent une nouvelle détermination et une implication plus forte pour accompagner un territoire en mutation et mieux valoriser ses atouts.

Avant de participer à la mutation du territoire du Nord Franche Comté, il fallait que l'agence mute elle-même. Le défi a été relevé et l'essai est en passe d'être transformé.

Le directeur
Dominique MUSSLIN

s'inscrire dans les démarches de coopération régionales et départementales

I - s'inscrire dans la construction du pôle métropolitain

Mise en œuvre des schémas régionaux

Les trois agences d'urbanisme de Franche-Comté sont associées à la mise en œuvre du schéma régional d'aménagement et de développement durable adopté fin 2013 et à l'élaboration duquel elles ont directement contribué. Ce schéma encourage notamment la structuration métropolitaine du Nord Franche-Comté et son ouverture vers le Sud Alsace et au-delà la Suisse et l'Allemagne.

En 2014, l'agence de Montbéliard s'est particulièrement investie sur le suivi de l'évolution des territoires régionaux par le biais d'une vingtaine d'indicateurs en lien avec les quatre orientations du schéma : ouverture, pluralité, qualité, productivité. Ces indicateurs s'inscrivent en cohérence avec les indicateurs des stratégies ou politiques régionales (schéma régional de développement économique, schéma climat air énergie, agenda 21...). Ils sont cartographiés et déclinés au niveau infra régional sur la base des territoires de contractualisation des politiques territoriales régionales.

Contribution au Programme Régional d'Appui aux Territoires (PRAT)

Le pôle régional d'appui aux territoires est un outil au service de la professionnalisation des personnes assurant le rôle de développeur sur les territoires francs-comtois. Dans ce cadre, les agences d'urbanisme franc-comtoises interviennent à double titre : la préparation de journées thématiques et la contribution au partage d'expériences au cours de ces journées. L'ADU assure l'animation de cette action au sein du réseau.

Deux événements ont été organisés en 2014 :

La demi-journée d'avril a permis d'approfondir le thème de l'urbanisme commercial dans les documents de planification,

La demi-journée de novembre ouvre un cycle sur le thème de foncier. Ce premier temps (sur 3 programmés) était consacré à l'observation du foncier dans les territoires.

L'agence a aussi contribué à l'enquête conduite auprès des agents de développement visant à mieux appréhender l'ingénierie territoriale chargée d'engager ou de suivre les démarches de planification territoriale - SCOT et/ou PLUi.

Armatures urbaines et mobilités

L'agence a poursuivi en 2014 sa veille sur les questions de mobilités en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La 4^{ème} rencontre des agences d'urbanisme de l'espace Rhin-Rhône qui s'est tenue à Belfort le 19 juin traitait cette année de la mobilité comme composante de l'aménagement. L'agence est intervenue à cette occasion sur le sujet de la mobilité comme indicateur métropolitain de développement durable.

Observatoire départemental de l'habitat du Doubs (ODH)

L'observatoire départemental de l'habitat (ODH), créé en 2007, est un outil d'observation et de partage des analyses sur les fonctions des marchés immobiliers du Doubs. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage du département du Doubs dans le cadre de sa prise de compétence en matière de gestion des aides à la pierre.

L'ODH est animé par un groupe partenarial composé de l'Etat représenté par la DDT 25, les communautés d'agglomérations du Grand Besançon et du Pays de Montbéliard, de l'Adil du Doubs, et des deux agences d'urbanisme présentes dans le département.

Au cours de l'année 2014, les agences d'urbanisme de Besançon et Montbéliard ont réalisé les publications sur l'adéquation entre logement et vieillissement. L'AUDAB a piloté le volet n°1 de cette étude (diagnostic), l'ADU a piloté le volet n°2 (retours d'expérience).

L'ensemble des travaux de l'ODH est consultable sur les sites des membres de l'ODH.

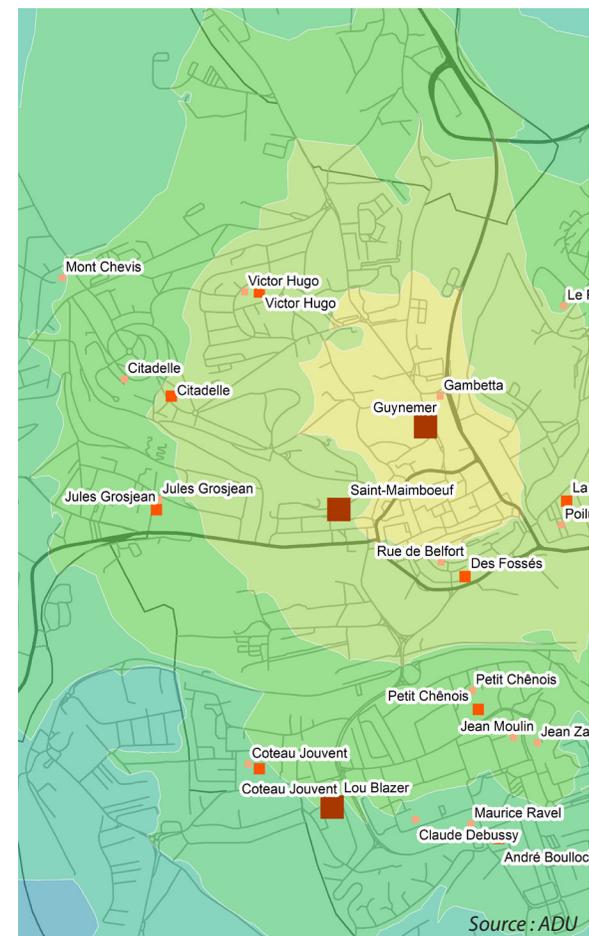
Evolution du réseau des collèges

En 2014, le département du Doubs a demandé à l'ADU de lui fournir des éléments objectifs d'analyse en vue d'alimenter sa réflexion sur la modification de la sectorisation des collèges Guynemer et Lou Blazer de la ville de Montbéliard.

Localisation des élèves, périmètres de l'actuelle carte scolaire, temps d'accès à pied aux deux établissements ou encore tracé des lignes de bus de la CTPM sont autant d'informations qui ont été croisées dans notre Système d'Information Géographique.

Ces analyses ont permis de proposer au département du Doubs plusieurs scénarii, faisant varier à la fois l'échelle de réflexion et les thématiques à prendre en compte, afin de lui fournir des éléments concrets d'aide à la décision.

Notre scénario préférentiel n'a pas été retenu par le département.



consolider un observatoire orienté sur les problématiques de développement local

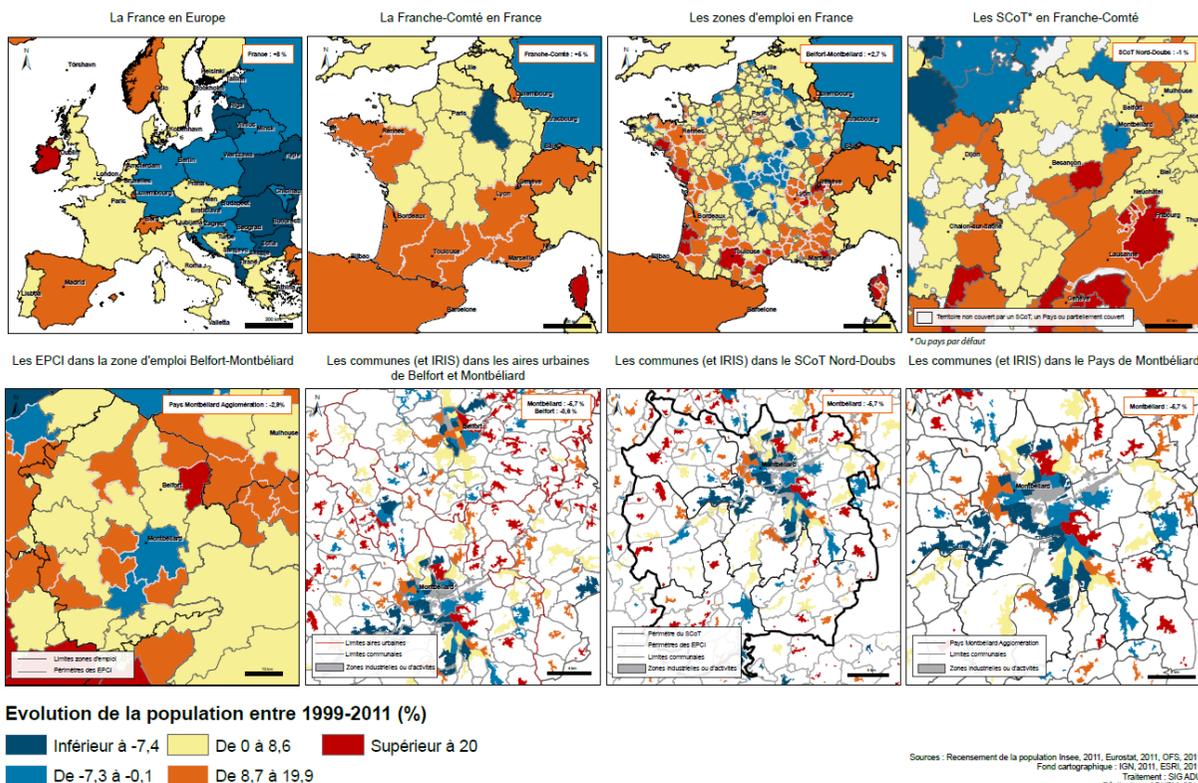
Observatoire métropolitain – indicateurs partagés de développement durable

L'agence a élaboré en 2014 une nouvelle version plus transversale de son tableau de bord de suivi des évolutions urbaines en veillant plus strictement à un équilibre entre les piliers du développement durable avec autant d'indicateurs environnementaux que d'indicateurs sociaux ou économiques.

L'objectif central de cette nouvelle version demeure celui d'un véritable partage inter-institutionnel et inter-territorial autour de quelques indicateurs partagés : c'est la raison pour laquelle les indicateurs sont déclinés à toute les échelles : Europe par pays, France par région, France par zone d'emploi, Région par SCoT ou pays, zone d'emploi par EPCI, SCoT par commune et quartier, agglomération par commune et quartier.

La nouvelle version se veut plus prospective, dans le sens où elle cherche à mieux faire le lien avec les politiques en mettant en évidence une « question pour un débat » priorisant à chaque fois un enjeu prioritaire correspondant à l'indicateur.

Elle a aussi servi de base à une présentation aux élus dans la perspective de la mise en place du pôle métropolitain et alimente le diagnostic de territoire et la stratégie de l'Aire urbaine. Les mêmes indicateurs sont utilisés pour le suivi des dynamiques territoriales régionales.



Observatoire métropolitain - consommation des espaces

L'observation de la consommation d'espace a pour but premier de sensibiliser les élus et les habitants sur la compréhension et la maîtrise du phénomène d'étalement urbain et de préparer également l'analyse des consommations d'espace telle que le dicte la Loi Grenelle.

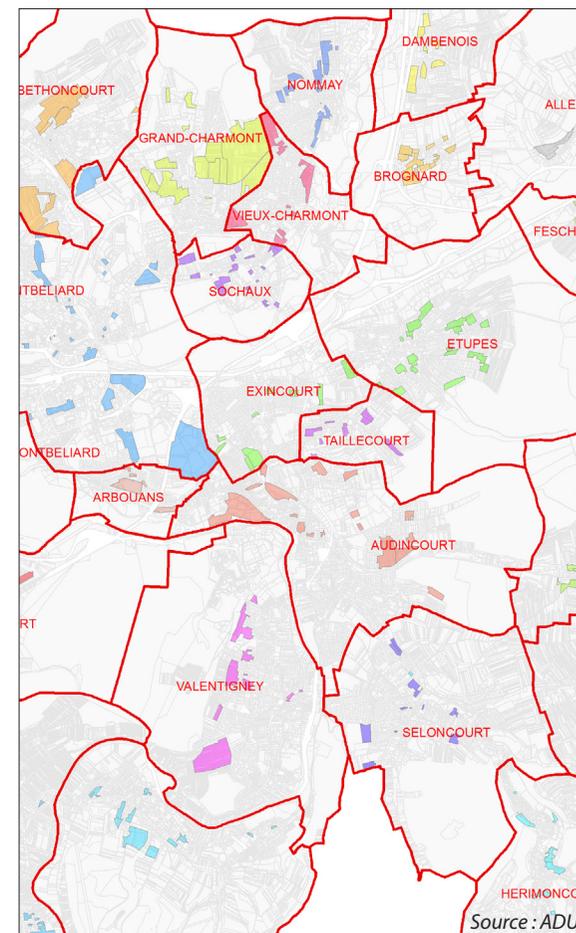
Il s'est traduit en 2014 par une moindre implication du Groupe Technique « observatoire départemental de la consommation d'espace dans le Doubs » piloté par la DDT25 et le département du Doubs. L'ADU a par ailleurs repris ses méthodologies du Mode d'Occupation du Sol initiées en 2012 sur l'agglomération de Montbéliard et élargi son MOS4 (en 4 catégories) sur le SCoT du Nord Doubs. Elle collabore également avec le laboratoire Théma de l'Université de Franche-Comté pour intégrer à sa démarche des méthodes plus automatisées et plus productives de constitution de MOS. Enfin, elle est présente dans le « groupe de travail national sur l'évaluation de la consommation d'espace à partir des fichiers fonciers » mis en place par le ministère du développement durable, et collabore activement pour la FNAU au comité d'orientation piloté par l'IGN sur la mise en place d'un nouveau référentiel national dit Base de Données Occupation du Sol Grande Echelle (BD OCS GE).

Observatoire métropolitain - habitat

Au cours de l'année 2014, l'agence de développement et d'urbanisme a procédé à la **mise à jour du bilan de l'activité foncière et immobilière des communes de l'agglomération**. Depuis 2006, l'agence suit en effet la consommation de foncier à destination d'habitat et dresse un état des disponibilités foncières. L'ensemble des données est fourni par les services techniques des communes.

L'ADU a également dessiné les contours de ce que pourrait être un partage partenarial de l'observation de l'habitat à partir de l'animation d'un réseau d'acteurs. Pour conforter ce groupe de travail, l'agence a engagé une étude qui sera conduite en plusieurs étapes, sur **le rôle du logement dans le fonctionnement des centres-villes**. Les villes de Montbéliard, Audincourt et Sochaux font l'objet d'une étude expérimentale dans sa méthode comme dans la mise en place du partenariat technique. Cette étude sera poursuivie sur l'année 2015.

L'ADU a également été appelée à intervenir à deux reprises, à titre **d'expert, au sein de formations dispensées par l'organisme AFPOLS (Paris)** sur la question du logement vacant : « AGIR contre la vacance, quelles synergies inter-bailleurs envisager ? »





Atlas des parcs d'activités - publication

L'actualisation de l'atlas des parcs d'activités réalisée en 2013 a été finalisée au premier trimestre 2014 et augmentée d'un diagnostic foncier à l'échelle du SCOT.

Le document est consultable en ligne sous forme de web-atlas interfacé avec celui du Territoire de Belfort, ou en version PDF.

Programme de travail partenarial 2014

L'agence de développement et d'urbanisme
au service de l'agglomération de Montbéliard
et de l'Aire urbaine de Belfort - Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

Observatoire métropolitain

**Atlas des parcs d'activités
du SCoT Nord-Doubs**

février 2014

doter les territoires de cadres de développement cohérents et partagés

SCoT Nord Doubs - Elaboration et accompagnement du Syndicat mixte

2014 a été l'année du **lancement officiel de l'élaboration du SCoT Nord Doubs** sur un périmètre couvrant Pays de Montbéliard Agglomération et les communautés de communes de la Vallée du Rupt, des Trois Cantons, du Pays de Pont-de-Roide et les Balcons du Lomont. Deux comités syndicaux ont eu lieu : un en janvier pour son installation et un en juin pour sa réinstallation.



L'ADU accompagne ce projet depuis 2012, et son rôle touche plus particulièrement à la réalisation technique du projet, tout en consacrant une part importante de ses actions à l'information et à la sensibilisation autour du SCoT.

Le premier volet de l'intervention de l'ADU consiste à alimenter en contenus le projet. De nombreuses séances de travail d'élus en commissions et en comités de pilotage ont permis **la définition d'enjeux** pour le territoire. Ceux-ci sont issus des réflexions conduites à partir de quatre clefs d'entrée principales correspondant à l'organisation des commissions : économie, population et habitat, qualité des espaces et environnement.

Ces productions permettront la construction d'un diagnostic orienté et partagé dès lors que l'ensemble des éléments juridiquement indispensables seront réunis. En effet, certains thèmes font l'objet d'un accompagnement de prestataires externes, notamment pour les problématiques agricoles, commerciales et environnementales.

Le second volet de l'intervention de l'ADU consiste à sensibiliser et mobiliser les acteurs et partenaires du SCoT. Une mobilisation importante a été nécessaire en 2014, pour **accompagner les nouvelles équipes municipales** à mieux appréhender et à mieux s'approprier le projet. En sus, une démarche originale a été effectuée en proposant à l'ensemble des communes du SCoT Nord Doubs un moment de partage autour des enjeux et des attendus d'un tel document de planification, via les **rencontres territoriales**. Enfin, la **concertation** a également été engagée et l'agence l'accompagne en produisant tous les supports qui lui sont nécessaires, comme la **page internet dédiée** au SCoT Nord Doubs sur le site de l'ADU.

SCoT du Doubs central - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2014, le Syndicat mixte pour le SCoT du Doubs central a lancé officiellement l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). A cette occasion, il a nouvellement adhéré à l'ADU pour bénéficier de son expérience en matière de planification aux échelles larges. L'agence a donc pu l'accompagner par la rédaction de deux cahiers des charges : pour l'élaboration du SCoT et pour l'élaboration de l'Etat Initial de l'Environnement et de l'évaluation environnementale du SCoT. Puis, pour l'essentiel, l'intervention de l'agence s'est portée sur le suivi des prestataires. D'un point de vue organisationnel et fonctionnel, il s'est agi d'assurer une coordination des prestataires afin d'assurer des livrables complets sans redondances ou manques, mais aussi un accompagnement garantissant le respect du calendrier fixé par les élus. Enfin, un suivi des contenus a également été effectué, en analysant la pertinence des productions et en vérifiant leur portée juridique.





Prévention des difficultés des entreprises

L'ADU effectue, en lien avec les services de l'Etat, une veille de l'état de santé des entreprises significatives du bassin tant par leur taille que par leur savoir-faire, afin de prévenir leurs difficultés et d'intervenir suffisamment en amont pour leur proposer des actions favorisant leur redressement lorsqu'elles sont en situation délicate.

Attractivité économique

Sur la base de la méthode « CERISE REVAIT » développée par Vincent Gollain, l'agence a travaillé sur un argumentaire économique et une analyse des forces et faiblesses du bassin Nord Franche-Comtois. Pour ce faire, elle a organisé différents brainstorming afin de recenser l'ensemble des éléments qui constitue les points forts du territoire. Elle a pu ainsi créer un outil de travail permettant aux acteurs économiques de l'utiliser dans le but de créer des argumentaires sur mesure, en fonction des cibles et des besoins exprimés par les investisseurs potentiels.

Ces échanges ont aussi permis de réaliser une **matrice SWOT (Forces-faiblesses-opportunités-menaces) du Nord Franche-Comté**, et d'envisager un positionnement plus affirmé vis-à-vis des territoires concurrents, sur la base d'une liste d'indicateurs pertinents. L'étape suivante, mais qui nécessitera la création de la future agence de développement économique du Nord Franche-Comté, visera à développer des modules d'argumentaire facilement malléables pour construire très rapidement des offres territoriales flexibles et réactives.

Le pôle Economie de l'ADU a, par ailleurs, contribué au Projet Urbain d'Agglomération, faisant ainsi le lien entre organisation spatiale du territoire et économie, dans un but commun : développer l'attractivité du territoire.



Suivi de l'offre foncier/immobilier et benchmarking

L'ADU est identifiée par le réseau des développeurs comme référent pour la connaissance globale, publique comme privée, de l'offre de foncier et de locaux d'activités sur le pays de Montbéliard.

Ce service répond à des besoins d'implantations nouvelles ou de relocalisations endogènes. L'agence accompagne les entreprises en diffusant des propositions adaptées au cahier des charges de l'entreprise, organise les visites et/ou assure la mise en relation avec les propriétaires.

L'année 2014 s'inscrit dans la continuité de l'année 2013 : relative atonie de la demande avec beaucoup de projets privilégiant de petites surfaces bon marché.

Dans ce bilan en demi-teinte, Technoland 2 se fait la part du lion avec de belles implantations neuves, pour la plupart l'aboutissement de projets engagés en étroite collaboration entre le service Économie de PMA, l'aménageur et l'ADU en 2013 voire 2012, mais de natures très variées : exogène (livraison d'un important projet industriel diversifiant de 8 500 m², choix final d'implantation d'une maroquinerie de luxe), relocalisation défensive, relocalisation patrimoniale, sortie d'hôtels d'entreprises.

On note également un projet exogène en sous-traitance permettant la réoccupation d'une belle friche automobile.

Revers de la médaille, croisé avec les effets de la crise que nous traversons, la vacance privée sur Technoland 1 a augmenté de façon significative, impliquant, à court terme, une action concertée pour favoriser des réaffectations.



Source : ADU

NORD FRANCHE-COMTÉ
MONTBÉLIARD - SOCHAUX - BELFORT



terre d'industrie

l'excellence engagée dans la compétition mondiale



terre d'innovation

pionniers, un état d'esprit



terre d'agriculture

la qualité made in Franche-Comté



Accompagnement et coordination des projets d'entreprises

L'accompagnement d'entreprises du territoire est une mission permanente du développement économique. L'accompagnement terrain repose sur deux composantes itératives : la visite régulière des entreprises et l'aide aux projets de développement des entreprises (mobilisation d'aides financières, recherche de fonds, mise en réseau, détection et accueil des projets exogènes, transmission/reprise d'entreprise, recherche d'immobilier).

L'année 2014 se caractérise par le recul très net du nombre de projets accompagnés par l'agence, reflet de la grande difficulté rencontrée par les PME industrielles, cœur de l'activité de l'agence. Plus encore qu'en 2013, on constate une quasi-absence de dossiers d'investissement/recrutement, la multiplication des petites demandes d'immobilier hors cœur de cible ... et la hausse des interventions en restructuration financière ou sauvegarde.

Le même constat s'impose pour les projets exogènes arrivant par les canaux habituels de l'AFII-ARD, en repli très marqué, se soldant par une seule visite de prospect étranger (automobile).

Deux dossiers d'immobilier à enjeux, également liés à l'automobile, ont été ouverts ; le premier a permis de concrétiser dans des délais réduits une offre alternative, avec succès. Le second n'est pas encore clos.

L'ADU a contribué comme par le passé au partage d'informations et de décisions au sein des cercles de coordination des partenaires institutionnels impliqués dans le soutien économique au pays de Montbéliard, dans l'attente d'un rôle à l'échelle du Nord Franche-Comté.

Dans ce contexte, l'agence a relancé, au dernier trimestre, de nouvelles actions de détection de projets s'appuyant sur une veille d'opportunités très ouverte et réactive.

C'est ainsi qu'à la faveur de l'implantation d'une start-up dédiée à l'élevage d'insectes alimentaires, un travail de prospection a été engagé sur la filière entomoculture, déjà identifiée comme prometteuse. Quelques semaines auront permis d'activer des relais et bâtir une offre territoriale en direction des acteurs de la filière, testée lors d'un colloque national à Paris. Au-delà de cette filière, la démarche a permis de rôder un mode de production pragmatique d'offres marketées ciblées et d'ouvrir de nouveaux champs qui ne manqueront pas d'être explorés (agro-alimentaire notamment) en 2015.

Cette démarche préfigure une dimension importante de l'action future de l'agence de développement économique du Nord Franche-Comté qui devra à la fois s'appuyer sur ses partenaires naturels mais également engager des démarches de prospection plus ciblées et à sa main.

favoriser l'innovation et la recherche au sein des PME

Recherche/ enseignement supérieur

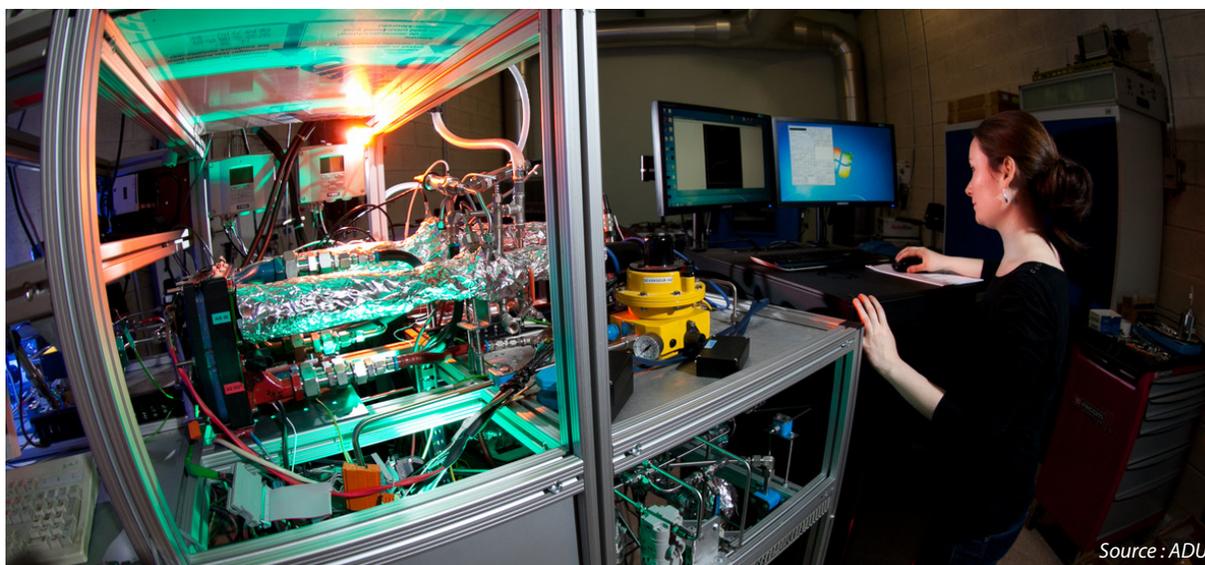
Afin de renforcer l'accès des PME au potentiel apporté par les équipes de recherche, nous avons entrepris de constituer un répertoire des compétences de celles-ci. Pour cela, nous nous appuyons en partenariat, sur les structures dédiées à ces relations au sein des établissements (telles Femto Engineering), qui ont la connaissance des thèmes de recherche pratiqués, l'accès direct aux plateformes technologiques, et des contacts d'entreprises, mais pas toujours la connaissance fine de leurs besoins, que cela soit sur notre bassin d'emploi ou à une échelle régionale (intervention croisée avec l'équipe PRISME).

L'ADU est intervenue également, en lien avec l'enseignement supérieur, sur le registre de l'entrepreneuriat étudiant (ciblé technologies) en étant associée au projet PEPITE (soutenu par l'Etat) ou bien en intervenant au sein du nouveau mastère ETI (entrepreneuriat technologique et industriel) lancé en 2014 par l'UTBM. Ces contacts nous ont permis d'accompagner **3 projets d'innovation actuellement en phase de consolidation**, qui donneront d'ores et déjà naissance à une entreprise dans les mois à venir (avec le soutien d'un incubateur). C'est aussi dans le même esprit que l'agence a participé au comité d'organisation [et au jury industriel] du 1^{er} congrès « docteurs et entreprises » qui a vocation d'encourager et faciliter l'accès des doctorants au monde de l'entreprise.

Start-ups et accompagnement dédié

Une start-up est une jeune entreprise à potentiel important, mais qui n'a pas été encore validée par le marché. Elle va donc développer son offre en consommant des ressources financières sans générer immédiatement de revenu, avec une problématique cruciale de fonds propres.

L'agence travaille en amont de la création des start-ups, notamment avec l'Incubateur de Franche-Comté, et en aval, en les accompagnant dans leur levée de fonds, auprès d'acteurs de rang local ou national. Ainsi en 2014, l'ADU a accompagné 3 entreprises locales, conjointement avec les acteurs régionaux du financement (BPI France, Invest Franche-Comté, Aire Urbaine Investissement), et a facilité l'accès aux ressources projet présentes sur le territoire, notamment auprès des pôles de compétitivité. Sur le plan national, une mise en relation a été faite avec des ressources spécialisées dans l'innovation (médias reconnus comme le « billaut show », convention Techninov, investisseurs...).



assurer une veille économique de filières et de marchés

Veille économique

Cette action permet de proposer aux entreprises et acteurs du territoire une information économique d'actualité, afin de leur donner accès à des données qu'elles n'ont pas toujours le temps de recueillir, mais aussi de les alerter sur les menaces et opportunités liées à l'environnement économique. En interne, la veille effectuée sert aussi à alimenter nos axes de prospection en mettant par exemple en avant les facteurs clés de succès nécessaires pour capter de nouveaux projets.

Enfin, nous relayons à chaque fois qu'il nous est possible, les articles ou publications mettant en avant nos entreprises ou les actions économiques à valoriser sur le territoire.

Les informations sont diffusées sous différentes formes, alimentées par une veille exclusivement faite au travers d'internet : newsletter mensuelle en ligne, compte twitter, notes spécifiques, mais aussi transmission ciblée lorsque cela peut impacter une ou plusieurs entreprises.

« éco news », la newsletter ADU en ligne dédiée à l'économie a été lancée en 2009, elle est diffusée à plus de 600 destinataires (croissance annuelle de 25%). Dix numéros ont été publiés en 2014. Au dernier trimestre, une nouvelle rubrique d'actualités locales a été ajoutée (« Ça se passe près de chez nous »), alimentée par un rédactionnel assuré par l'équipe du pôle Economie de l'ADU. Cette rubrique se veut plus proche du bassin local et tente de diffuser un esprit positif et porteur d'avenir.

Un compte Twitter (« @ADU_éco ») sert aussi de relais d'actualité en temps réel (plus de 200 abonnés, en croissance régulière depuis le lancement en 2012).

Enfin, une note d'enjeux sur les menaces et opportunités de la fabrication additive (ou impression 3D) a été produite en septembre par l'équipe, et largement diffusée aux entreprises du territoire concernées par cette nouvelle technologie.



Filières et marchés

L'ADU intervient avec ses partenaires pour accompagner les filières industrielles impactant notre territoire. Cela passe par des études permettant d'objectiver la présence et le rayonnement de ces filières, et la typologie des entreprises actives localement. Dans ce cadre, nous avons publié, mi-2014, une étude des technologies de l'énergie à l'échelle de la zone d'emploi Belfort-Montbéliard, en partenariat avec l'ADEBT (Agence de Développement de Belfort et son Territoire) et la Vallée de l'Énergie, cluster constitué avec l'appui des industriels locaux donneurs d'ordres que sont General Electric et Alstom. Cette étude a été diffusée lors des « rendez-vous des acteurs de l'énergie » (Belfort, juin 2014) ou lors du congrès Digipolis (Montbéliard, novembre 2014) tenu sur la thématique des réseaux d'énergie intelligents (smart grids). L'agence intervient aussi en appui de la filière automobile, et a participé en 2014 aux principaux groupes de travail impliquant des industriels de la filière, pour la construction d'un cluster automobile Alsace Franche-Comté, porté par le pôle Véhicule du Futur.



Environnement européen et transfrontalier

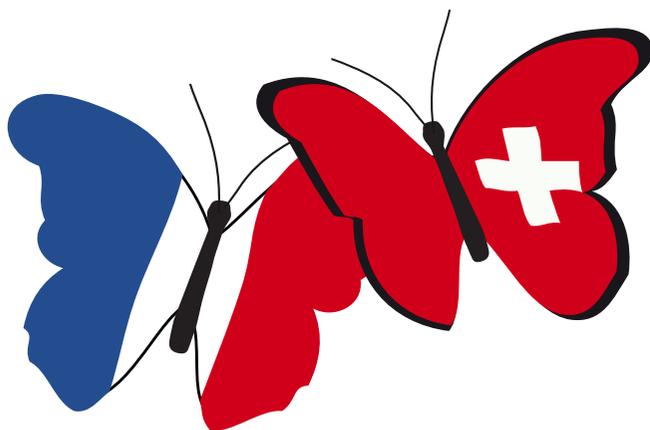
L'agence a engagé, en 2013, une réflexion sur la position frontalière du Nord Franche-Comté qui s'avère assez peu prise en compte dans les actions de développement économique.

L'ADU a participé en avril 2014 à la journée de lancement d'un projet de la Mission Opérationnelle Transfrontalière dédié à la coopération économique intégrée. Les résultats, qui seront publiés fin 2015 sous forme de cahier de bonnes pratiques, pourront utilement être mis à profit dans le montage d'actions ad'hoc.

Dans l'immédiat, une note d'enjeux interne a été produite en septembre 2014. Elle synthétise les diagnostics de diverses études convergentes et préconise 3 types d'actions :

- nécessité d'élaborer une offre territoriale spécifique pour les sociétés et investisseurs suisses,
- développer d'un travail de réseau s'appuyant notamment sur les cadres francs-comtois présents au sein des sociétés helvétiques et sur nos homologues helvétiques,
- intégration de la problématique dans la stratégie de marketing territorial : capter l'image de qualité suisse, coopérer sur des actions de notoriété (recherche de masse critique).

Le projet trouve toute sa cohérence dans le contexte d'émergence de l'agence de développement économique Nord Franche-Comté, préalable à l'engagement effectif d'actions à une échelle pertinente.



construire un projet urbain axé sur le renouvellement et la qualité de la ville

II - consolider et mettre en oeuvre la stratégie urbaine d'agglomération en inventant de nouveaux modes de faire

Projet urbain d'éco-agglomération

Les propositions finales du comité de pilotage ont été restituées au bureau communautaire de PMA le 5 décembre 2013. Elles incluaient une stratégie urbaine et des priorités de réalisation validées dans ce cadre.

Un travail technique a alors été engagé début 2014 par une journée de séminaire réunissant près de 80 cadres des communes, des différents services de l'agglomération et de l'Agence. L'objectif final de l'association des techniciens était de définir **des méthodes de travail et d'organisation collective adaptées à la mise en œuvre opérationnelle d'un projet urbain d'envergure et de long terme.**

Au total, sept ateliers ont été définis autour des thèmes prioritaires de mise en œuvre du projet. Ils ont permis de partager l'ensemble des aspects de chaque problématique et de poser de premières perspectives d'amélioration.

Ces réflexions constituent une première base pour permettre aux élus de définir un programme de réalisation du projet urbain d'agglomération.



Source : ADU

Axe Montbéliard-Sochaux schéma directeur

Pays de Montbéliard Agglomération s'est engagé auprès de PSA pour l'acquisition de friches et bâtiments situés en frange Nord du site de production. Ce positionnement a accéléré le besoin d'une réflexion d'ensemble, pour laquelle l'agence s'investit depuis 2011, destinée à évaluer les possibilités de réinvestissement de ces emprises et les coûts induits par les multiples contraintes à gérer.

L'étude réalisée par l'agence est destinée à éclairer les élus sur le devenir du site à court et long termes. A partir d'une mise en évidence du caractère déterminant de ce site pour l'avenir de l'agglomération, les travaux :

- mettent en évidence l'envergure des actions publiques à mener pour transformer les potentiels en réelles opportunités de développement,

- proposent une stratégie pour échelonner la reconquête du site dans le temps et garantir la cohérence des actions publiques et privées,

- indiquent les précautions à prendre pour atténuer les risques assumés par la puissance publique.

Les conclusions de cette étude ont été présentées à la commission développement économique de l'agglomération et aux élus des communes de Montbéliard et Sochaux. Elles ont permis l'évolution de l'enveloppe foncière initiale afin d'optimiser les capacités d'aménagement du site. Des espaces stratégiques comme le Triangle du Congo sont désormais inclus. Les propositions formulées ont aussi montré les options possibles pour organiser les accès et gérer les flux poids lourds induits par le projet de parc fournisseurs.



Programme de renouvellement urbain - appui à la mise en œuvre

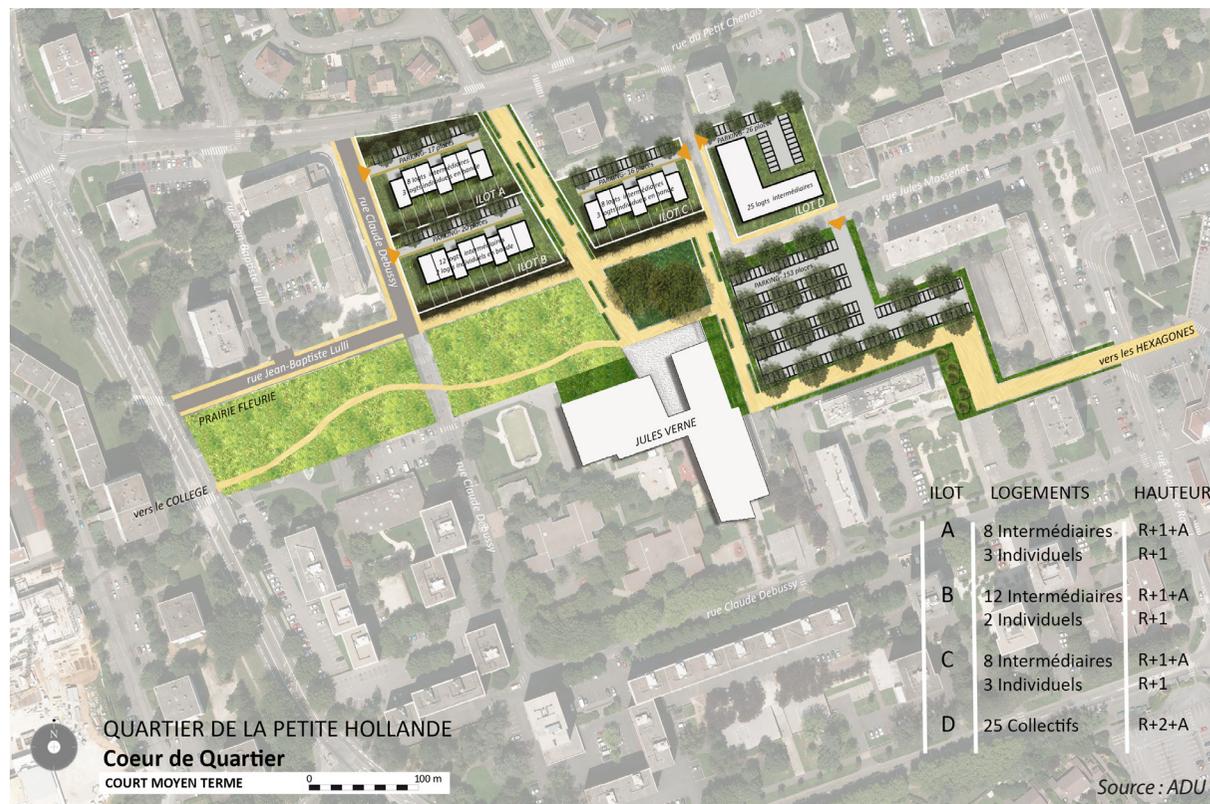
Au premier semestre 2014, l'agence a participé aux comités de pilotage des études urbaines engagées sur les quatre quartiers : les Champs Montants à Audincourt, Champvallion à Bethoncourt, la Petite Hollande à Montbéliard et les Buis à Valentigney. Sur la Petite Hollande par exemple, les interventions de l'agence ont contribué à clarifier les phases opérationnelles et à affiner les plans de référence en fonction de l'inscription du projet dans le grand paysage. Sur Champvallion, les priorités d'intervention sur le quartier ont été remises en perspective avec les intentions de la nouvelle municipalité.

L'agence a également participé à une revue de projets organisée conjointement par la délégation territoriale ANRU du Doubs et Pays de Montbéliard Agglomération, pour laquelle :

l'inscription des projets dans la stratégie d'agglomération et les projets de développement des villes a été précisée,

le bilan de l'avancement des projets a été actualisé.

L'ensemble de ces éléments ont par ailleurs été communiqués pour alimenter le volet urbain du nouveau contrat de ville en cours d'élaboration. Cette production a été étendue aux deux autres quartiers inscrits dans le dispositif de programme de renouvellement urbain mais ne faisant pas l'objet d'études urbaines spécifiques : ceux de la Montagne à Etupes et des Fougères à Grand-Charmont.





Sochaux - renouvellement urbain des quartiers Gravier-Evoironnes

Dans la suite du projet de développement stratégique, approuvé par la Ville de Sochaux, l'agence a conduit en 2013-2014 une étude urbaine pour dresser un diagnostic, repositionner ces quartiers dans une logique urbaine et encadrer leur renouvellement. Ce rapport a été approuvé par l'Etat, l'agglomération de Montbéliard, la ville de Sochaux et les trois bailleurs sociaux. Il a fortement contribué à ce que l'Etat retienne les Gravier et les Evoironnes dans les territoires « cœur de cible » du nouveau contrat de ville, alors qu'ils n'avaient jamais bénéficié de dispositifs contractuels jusqu'à présent.

Conseil architectural et urbain sur la production de logements sociaux

Lors des participations aux « groupes qualités » aux côtés de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et de la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'agence émet des avis sur les projets en amont des dépôts de demandes de permis de construire ou d'aménager. En 2014, trois quartiers ont bénéficié du suivi d'opérations (Audincourt – Champs Montants, Valentigney - les Buis, Bethoncourt – Champvallon). Les opérations concernaient la requalification d'espaces publics, la création de nouveaux logements ou encore la réhabilitation du patrimoine.

Les avis de l'agence peuvent également concerner des projets hors sites. A Sochaux par exemple, l'organisation du projet de 32 logements à l'entrée du quartier des Evoironnes a été partiellement modifiée pour assurer une meilleure cohérence avec le projet de développement de la ville. Etupes a également bénéficié d'un conseil en vue de la réhabilitation d'un bâtiment situé rue des Peupliers.



perspective d'entrée de ville: un bâtiment ouvert dans la prairie

quartier des évoironnes
32 logements locatifs

idéha Une autre idée de l'habitat
Sochaux Plus qu'une ville
IXO architecture

faciliter la mise en œuvre de projets d'aménagement

Valentigney – reconversion des Rives du Doubs

En janvier 2013, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Projet Urbain d'Agglomération, les élus de PMA ont souhaité évaluer la faisabilité technique et financière de la reconversion d'un site industriel ancien. Il s'agissait, à partir d'un site pilote, de définir une méthodologie transposable sur d'autres sites industriels anciens de l'agglomération de Montbéliard. Le site retenu par les élus est celui des « Rives du Doubs » à Valentigney. L'étude finalisée en 2014 montre les capacités d'évolution et les modalités de réaménagement d'un site remarquable quant à sa situation et à sa valeur patrimoniale.

Avant les élections municipales de mars 2014, l'agence a travaillé avec la société publique locale Territoire 25, l'établissement public foncier, Pays de Montbéliard Agglomération, la ville de Valentigney et Axis architecture pour réaliser un bilan prévisionnel d'opération. Il intègre les difficultés inhérentes au passé industriel des installations (configuration/pollution) et les contraintes du marché immobilier local (notion de coûts abordables).

Le renouvellement de ce type de sites permet de réutiliser des ressources foncières en milieu urbain et de préserver les zones agricoles. Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les opérateurs privés et les collectivités qui souhaitent se démarquer ont là, matière à sortir du lot.

Audincourt – Site Gare - Transbordeur

L'agence a été sollicitée par la commune d'Audincourt sur la réalisation d'un cahier des charges en amont de la création d'une ZAC à vocation d'habitat sur le site de l'ancienne gare.

Un premier échange a eu lieu entre l'agence et le service d'urbanisme de la commune.

Avant de poursuivre la mission au premier trimestre 2015, divers éléments doivent encore être confirmés par les élus : l'intégration de la zone du Transbordeur dans le périmètre d'étude, des éléments de programmation quantitatifs et qualitatifs concernant les logements, des principes de desserte automobile des îlots, le principe de conservation du talus de la piste cyclable.



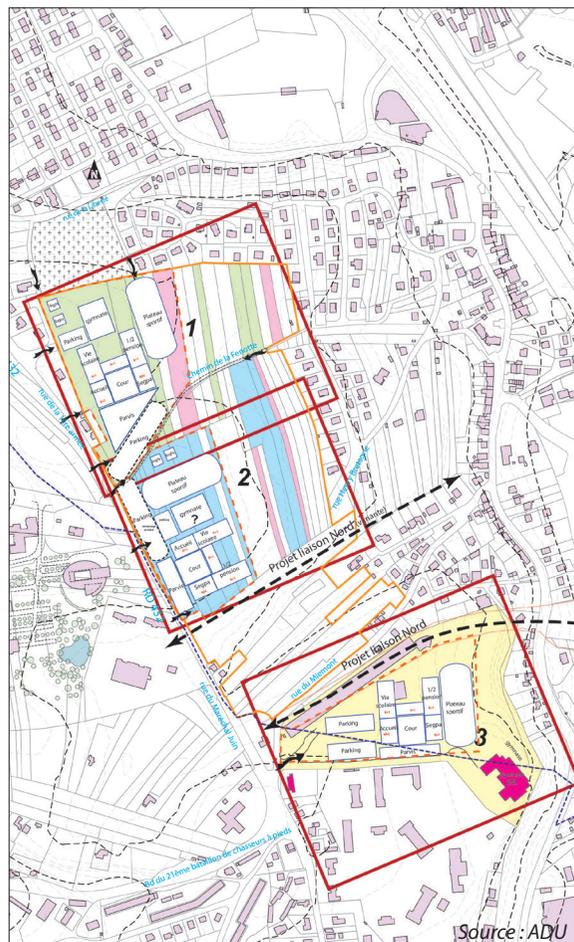
Bethoncourt – Programmation du nouveau collège

Fin 2013, l'agence a été sollicitée par le département du Doubs pour un recensement des données disponibles afin de permettre le choix d'un site au préalable de la réalisation (par l'ADU) d'un cahier des charges urbanistique et architectural pour engager le concours de maîtrise d'œuvre (prévu fin 2014) pour l'implantation d'un nouveau collège à Bethoncourt.

Sur le secteur d'environ 12 ha des Fenottes (face à l'hôpital du Mittan), deux zones possibles d'implantation ont été proposées par le département. Une troisième zone située hors périmètre est proposée par l'ADU sur le terrain de l'ancienne caserne Pajol.

Ce terrain appartient à la ville de Montbéliard, mais se situe sur la commune de Bethoncourt. La construction du collège sur ce terrain permettrait la mutualisation du gymnase, des parking et des logements de l'école de police.

Cette première étude d'opportunité a été partagée avec les deux municipalités de Bethoncourt et de Montbéliard. Le projet est en attente d'éléments techniques de la ville de Montbéliard sur les conditions de faisabilité de cette option avant de donner suite à cette étude.



Dasle – Ferme Menem

L'agence a été sollicitée par les élus de Dasle pour un avis sur l'intérêt architectural et patrimonial d'une ferme située en centre village, ainsi que sur son potentiel d'aménagement pour répondre à des besoins en locaux associatifs et culturels.

Un diagnostic et un relevé des bâtiments ont été réalisés.

Plusieurs atouts ont été mis en avant : sa proximité avec la salle communale permettant une mutualisation de locaux et de stationnements, la qualité architecturale du corps principal et sa volumétrie imposante.

Des préconisations sur l'état général du bâti et sur des options d'aménagement intérieur ont été suggérées.

veiller à la cohérence intercommunale des documents d'urbanisme

les perspectives des PLU intercommunaux

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) a été promulguée le 24 mars 2014.

Le texte, composé de quatre titres dont trois concernent le logement et un les documents de planification, se traduit par d'importantes modifications du code de l'urbanisme.

Pour appréhender cette loi complexe et ses principales implications sur les POS et les PLU, l'agence a réalisé une note d'information. Au-delà des évolutions apportées au contenu des PLU, trois échéances majeures sont à anticiper :

la caducité des POS encore en vigueur au 31 décembre 2015,

la nécessité de mettre en conformité les PLU les plus anciens avec les lois dites du Grenelle de l'environnement avant le 1^{er} janvier 2017,

le transfert de compétence de l'élaboration et de la gestion des PLU aux intercommunalités le 27 mars 2017.

Le document est complété par un état d'avancement des documents d'urbanisme au 1er juillet 2014 à l'échelle du Scot Nord Doubs d'une part, et à l'échelle du Doubs central d'autre part.

Suivi de projets cadres

Il s'agit essentiellement pour l'agence de vérifier la compatibilité des documents d'urbanisme et de planification avec les orientations du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de participer aux démarches d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Allan (SAGE), du Plan de prévention des risques d'inondations du Gland (PPRi) ainsi que du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) à approuver à l'horizon 2015.

En 2014, l'activité de l'ADU a ainsi consisté à participer aux commissions thématiques mises en place pour élaborer le SAGE et le SRCE.

En outre, l'agence a suivi les travaux d'inventaire des zones humides réalisé par l'EPTB.

Vallée du Gland - Accompagnement des PLUs mutualisés

La révision en PLU des POS des communes de Seloncourt et Hérimoncourt a été respectivement approuvée les 24 et 30 janvier 2014 après 2 ans et demi de réflexion.

Durant l'année 2014, l'agence a poursuivi sa mission d'animation de la démarche partenariale et mutualisée autour de la prise en compte de plusieurs remarques de l'Etat issues de son contrôle de légalité.

Audincourt – Suivi de la révision du POS en PLU

L'agence a poursuivi en 2014 l'accompagnement de la ville d'Audincourt dans sa relation avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour la production du dossier de PLU. Les travaux de l'année ont essentiellement porté sur la réalisation des orientations d'aménagement et de programmation, la construction des règlements graphiques et écrits et la finalisation du rapport de présentation. L'agence a vérifié la cohérence de ces pièces avec le projet porté par la municipalité ainsi qu'avec les préoccupations des différents acteurs associés exprimées notamment au travers du projet urbain d'agglomération, du Schéma de Cohérence Territoriale ou du Programme Local de l'Habitat. L'agence a par ailleurs apporté ses conseils pour la conduite de la procédure.

La révision du PLU a été arrêtée par le conseil municipal le 13 novembre 2014.

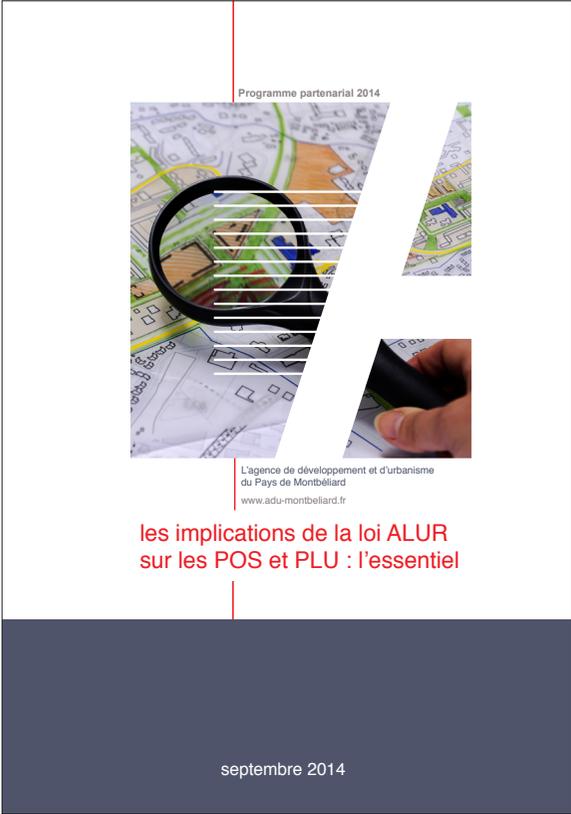


Montbéliard – Engagement du PLU autour d'un nouveau projet d'aménagement et de développement

Pour anticiper l'application de la loi ALUR, l'agence a accompagné la ville de Montbéliard en début d'année afin d'évaluer l'opportunité de réviser son plan d'occupation des sols. Avec l'approbation de la loi, la caducité des POS rendait l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme obligatoire.

L'agence a alors proposé un accompagnement sur la procédure de révision du PLU, en termes méthodologiques mais aussi sur la formalisation des contenus de deux pièces du dossier : le projet d'aménagement et de développement durable et les orientations d'aménagement et de programmation.

En 2014, les travaux ont essentiellement porté sur la définition des objectifs et des modalités de concertation à inscrire dans la délibération du conseil municipal prescrivant la mise en révision du POS et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Elle a également animé des séances de présentation des principaux changements opérés par les réformes du code de l'urbanisme sur les documents d'urbanisme auprès des élus du conseil municipal et des différents services techniques de la ville.



Programme partenarial 2014

L'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

les implications de la loi ALUR sur les POS et PLU : l'essentiel

septembre 2014

Sochaux - suivi de la révision du POS en PLU

Avec le concours de l'agence, la ville de Sochaux a formalisé et validé ses réflexions urbaines dans un projet de développement stratégique qu'elle souhaite capitaliser dans un futur PLU.

L'agence a maintenant pour mission d'accompagner la commune dans ses échanges avec le bureau d'études retenu pour conduire la révision du POS en PLU et d'assurer une bonne cohérence des éléments produits à toutes les échelles, notamment par les autres partenaires de la commune (Pays de Montbéliard Agglomération, SPL, IDEHA, PSA...).

Une première version du projet d'aménagement et de développement durables a fait l'objet d'un comité de pilotage en novembre 2014.

finaliser les plans locaux d'urbanisme assurés en maîtrise d'œuvre

Allenjoie – Révision du POS en PLU

Après deux années de travaux visant à produire le nouveau dossier de PLU de la commune d'Allenjoie et à assurer le suivi de la procédure, le conseil municipal a approuvé le 18 février 2014 le PLU. L'agence a dans ce cadre fourni les pièces définitives et accompagné la commune pour assurer la diffusion du dossier.

Badevel - Elaboration du PLU

Suite aux résultats de l'étude des zones humides, une partie du projet de PLU est remise en cause.

En juillet 2014, le conseil municipal, partiellement renouvelé suite aux élections de mars 2014, a décidé de poursuivre la réflexion d'élaboration du PLU en reconsidérant l'ensemble de son projet.

A l'automne 2014, l'agence a réengagé une phase de travail visant à partager les fondements du projet d'aménagement et de développement durables du PLU : objectifs démographiques, dimensionnement des zones AU, organisation urbaine du village...

L'agence reste dans l'attente des décisions de la Commune.



Source : R. Zaogra (ADU)

Dambenois – Révision du PLU

Suite à une interruption de la révision du PLU au début de l'année 2013, faute d'arbitrages possibles au sein de la municipalité sur la desserte d'une zone à urbaniser, la municipalité a repris contact avec l'agence pour qu'elle réengage les travaux d'élaboration du dossier.

Pour ce faire, l'agence a, dans un premier temps, réinterrogé l'opportunité du processus de révision, et partagé les objectifs fondamentaux sur lesquels le PLU devait désormais être établi.

Sur cette base, les travaux menés au deuxième semestre 2014 ont consisté à :

- Produire une nouvelle version du projet d'aménagement et de développement durable,
- Reprendre le projet de découpage en zones,
- Actualiser la partie diagnostic du rapport de présentation.

L'objectif fixé est désormais de permettre un arrêt du projet de P.L.U. à l'automne 2015.

gérer les évolutions ponctuelles des documents d'urbanisme

Accompagnement des autres procédures d'évolution de POS ou PLU

En 2014, l'agence est sollicitée par plusieurs communes pour faire évoluer le POS ou le PLU afin de faciliter la mise en œuvre de projets spécifiques ou l'instruction quotidienne des autorisations d'urbanisme au regard de la réglementation en vigueur.

L'agence est alors mobilisée pour examiner avec les élus et les services de l'Etat les difficultés posées par le document en vigueur, pour identifier une procédure adaptée d'évolution, pour rédiger le dossier qui sera soumis à l'avis des personnes publiques associées et à la population. L'agence accompagne également la commune dans la démarche administrative et la réalisation du nouveau document de POS ou de PLU modifié.

Pour mémoire, la procédure de modification du PLU de **Sainte Suzanne** réalisée pour l'essentiel en 2013 a été approuvée le 17 février 2014. A **Bavans**, la rectification du plan de zonage validé en novembre 2013 a donné lieu à une modification simplifiée approuvée le 18 septembre 2014.

À **Exincourt**, la modification du PLU est engagée pour clarifier le règlement des zones à urbaniser et revoir le périmètre de la zone commerciale le long de la RD 437. La phase d'enquête publique se déroulera au 1er trimestre 2015.

A **Bethoncourt - Champvallon**, la réalisation d'un important projet de construction (logements et relocalisation de l'agence commerciale de Neolia) est réalisable à la condition de reconsidérer certains seuils contenus dans le règlement du PLU (recul des constructions par rapport à la forêt et par rapport aux emprises publiques, surfaces maximum consacrées aux bureaux). La phase d'enquête publique se déroulera au 1er trimestre 2015.

A **Grand Charmont**, l'agence a poursuivi son appui pour la mise en compatibilité du PLU avec le projet d'aménagement du Grand Bannot (éco-quartier). La phase d'enquête publique s'est déroulée au 1er semestre 2014. L'arrêté préfectoral d'utilité publique de l'opération emportant mise en compatibilité du PLU est attendu fin 2014.

En complément des évolutions rappelées ci-dessus, le PLU de Grand Charmont doit évoluer sur d'autres points : emplacements réservés, règlement de zone destinée au commerce, surface maximum des annexes autorisées en zone urbaine... L'enquête publique de la modification 3 du PLU est engagée en novembre 2014.



Source : PMA

III - développer la fonction de mutualisation et de partage de l'agence

mieux communiquer avec nos partenaires et organiser la concertation

communication

Newsletter ADU'9

L'ADU a mis en place une newsletter électronique mensuelle depuis janvier 2012.

Elle présente les publications, les travaux, ainsi que les événements marquants qui jalonnent la vie de la structure.

En 2014, l'agence a proposé 9 éditions de ce support d'information qui s'adressent principalement aux membres, institutionnels ou professionnels et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de l'agence.

Cycle de conférences des journées ADU'rables

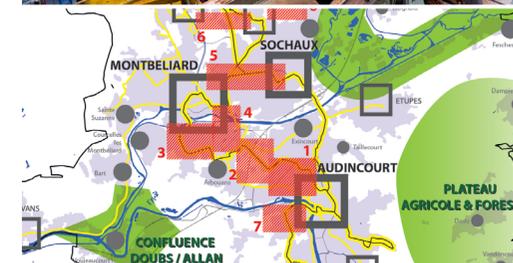
Le 31 janvier 2014, l'agence a organisé une conférence hors de ses murs à Epinal. Michel HEINRICH, Président du Syndicat mixte du SCoT des Vosges centrales et Président de la Fédération Nationale des SCoT a exposé l'état d'avancement du SCoT des Vosges centrales. A ses côtés, Jean-Philippe STREBLER, directeur de la Fédération Nationale des SCoT est intervenu sur les aspects juridiques.

Les participants ont par ailleurs découvert la « Green Valley » en matinée et rencontré des élus de la commune de Deyvillers pour mieux connaître la mise en compatibilité du PLU avec leur SCoT et leur approche environnementale de l'urbanisme pour densifier leur cœur de bourg.

Ces rencontres se veulent avant tout un lieu d'échange et de débat sur les thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Une nouvelle plaquette ADU

En juillet 2014, l'agence a édité une nouvelle version de sa plaquette.



Site internet / Extranet

Depuis sa première modernisation en 2011, le site internet « www.adu-montbeliard.fr » s'est enrichi de nouveaux contenus et a vu se développer de nouvelles fonctionnalités.

En 2014, l'agence a procédé à une refonte totale de l'interface graphique de son site internet. L'objectif de cette refonte est d'améliorer la communication de l'agence en simplifiant la navigation et l'accès à l'information aux internautes, qu'ils soient ou non avertis.

L'agence a choisi un design plus en accord avec les usages internet d'aujourd'hui, notamment en privilégiant l'image et l'animation dynamique, pour rendre plus attractif son site. Par ailleurs, cette nouvelle version est plus lisible et mieux compatible avec les nouveaux matériels facilitant une certaine mobilité des usagers (ordinateur portable, tablette, phablette ou smartphone). L'information est désormais rendue accessible en deux ou trois clics au maximum pour un confort accru du public.

En 2014, notre site a reçu 11 600 visites de la part de 7 946 visiteurs uniques, lesquels ont consulté en tout plus de 40 000 pages.

Agence de Développement et d'Urbanisme Pays de Montbéliard

QUI SOMMES NOUS ? PROGRAMME DE TRAVAIL DOCUMENTATION PORTAIL GÉOGRAPHIQUE

zoom sur
7 Juillet 2014
La vallée de l'énergie
La Vallée de l'Énergie, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort, organise la 3ème édition du Rendez-Vous des Acteurs de l'Énergie à l'Atna de Belfort (90), le 26 Juin 2014.
Un événement destiné aux professionnels du secteur de l'énergie de puissance qui réunit des donneurs d'ordre et de nombreux...
VOIR TOUT

l'agence de développement et d'urbanisme
Créée en 1990, l'agence de développement et d'urbanisme est un outil d'ingénierie publique mutualisée au service de l'aménagement durable de ses territoires.
EN SAVOIR +

publications
CATALOGUE
La filière industrielle des technologies de l'énergie ; un pôle d'excellence mondial dans le nord Franche-Comté.
VOIR TOUT

agenda
RENDEZ-VOUS
Lundi 7 juillet 2014
Assemblée Générale de l'ADU
EN SAVOIR +

< JUILLET 2014 >						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

SCoT
Le schéma de cohérence territoriale
VOIR TOUS LES PROJETS

interventions
Assemblée générale de l'ADU du 7 juillet 2014
EN SAVOIR PLUS

projet urbain d'agglomération
Stimuler la mise en œuvre concrète de projets
VOIR TOUS LES PROJETS

prisme
La finalité de notre intervention est de générer pour les entreprises franc-comtoises de l'activité, en leur ouvrant des nouveaux clients et de nouvelles filières.
VOIR TOUS LES PROJETS

suivez-nous

partenaires
VOIR TOUS LES PARTENAIRES





Modélisation et diffusion 3D

En 2014, le projet de modélisation et de diffusion en 3D a été rythmé par la mise en chantier d'un socle 3D sur le territoire du SCoT Nord Doubs et la réalisation d'une maquette illustrant le « projet 404 » sur l'hypothèse de reconversion de terrains industriels à Sochaux et Montbéliard.

Rappelons que le socle 3D a pour vocation de servir de support aux futures actions de concertation notamment sur les opérations planifiées d'aménagement, afin de mieux mobiliser les partenaires dans leurs avis et dans un but de réel échange sur les enjeux du territoire.

Cette maquette 3D a permis de mettre à profit le savoir-faire de modélisation de l'agence. En effet 144 bâtiments remarquables ont été dessinés à partir de prises de vues terrain. Chacune des 77 communes peut ainsi reconnaître sa mairie sur la maquette.

Dans le cadre du projet SCoT Nord Doubs, le socle de la maquette 3D a pu être partiellement réalisé. Ce socle aujourd'hui permettra d'accueillir les premières réflexions et à terme servira à illustrer les indicateurs du diagnostic territorial en localisant certaines opérations d'aménagement dans une démarche 3D (simulations en temps réel, immersion, mini-films pédagogiques, vues et images en perspective ...).

En 2014, le projet de modélisation a également permis de mettre en relief les réflexions du projet 404. Projet qui concerne les friches présentes au nord du site industriel de Peugeot.

Deux films montrant les possibles évolutions de ces friches ont été réalisés, ainsi que la constitution d'une maquette 3D sur l'ensemble du site.



La démarche environnementale ISO 14001

La démarche qualité environnementale mise en place au sein de l'ADU, a été récompensée en juillet dernier, par l'obtention du 1er suivi de la certification ISO 14001.

L'agence tient un double engagement environnemental.

Se positionnant d'abord comme acteur avec 40 actions éco-responsables menées en interne impactant par exemple la réduction des consommations papier avec le choix de privilégier l'accès en ligne de nos documents sur notre site internet. Ce sont aussi des actions visant une diminution des gaz à effets de serre, en incitant à utiliser les transports en commun et l'usage de la visio-conférence.

Plus récemment, dans le cadre d'un partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération, l'ADU s'est équipée d'un lombricomposteur pour gérer ses déchets organiques. Certains salariés ont accepté d'être des « foyers témoins » en expérimentant le lombricomposteur à leur domicile.

Le second engagement de l'ADU consiste à développer son côté prescripteur en sensibilisant ses partenaires au développement durable, dans le cadre des lois Grenelle 2 et ALUR, avec par exemple, la création de mini-films diffusés en ligne et la poursuite du cycle des conférences des Journées ADU'rables.



Source : ADU

mutualiser et capitaliser nos informations pour des échanges plus ouverts

Préfiguration d'une infrastructure de données géographiques (IDG) régionale : le projet Géo Franche-Comté (Géo FC)

L'ADU s'est impliquée dans un groupe technique avec notamment le SGAR, la région, la communauté d'agglomération du grand Besançon, la DRAAF et la DREAL, groupe dont l'objectif est d'une part de convaincre sur l'intérêt de mettre en place une infrastructure géographique régionale, et d'autre part d'examiner des scénarii réalistes de mise en place d'un tel dispositif. Rappelons que la région Franche-Comté est actuellement une des deux seules régions à ne pas être dotée d'une IDG.

Le groupe technique a construit des scénarios cibles et les a exposés aux cadres concernés des principales institutions participantes (CAGB, CRFC, DRAAF, DREAL) avec un accueil tout à fait favorable. Cette future IDG Géo FC aurait 5 objectifs :

- améliorer la connaissance de l'environnement et du territoire,
- mettre en cohérence les politiques publiques sur le territoire,
- permettre le suivi de l'aménagement numérique en Franche Comté,
- mutualiser la donnée sous l'angle opérationnel,
- ouvrir la donnée publique et aller vers une économie de la connaissance.

Plusieurs scénarii ont été examinés avec une nouvelle donne à prendre en compte, la fusion des deux régions Bourgogne et Franche Comté. L'existence d'une IDG en Bourgogne (Géobourgogne) rend imaginable en 2015 la constitution d'une IDG régionale sur les 2 régions actuelles.

Le groupe de travail a rendu visite à Géobourgogne à Dijon en juillet pour évoquer les possibilités de synergie budgétaire et de prise en compte des observatoires existants sur nos territoires. Il poursuivra sa mission en 2015.



Enrichissement des bases de données

L'agence capitalise en continu de nouvelles données géographiques et alphanumériques dans ses bases de données.

Cette démarche permet d'apporter aux études et observatoires les informations utiles à la bonne connaissance et compréhension du territoire.

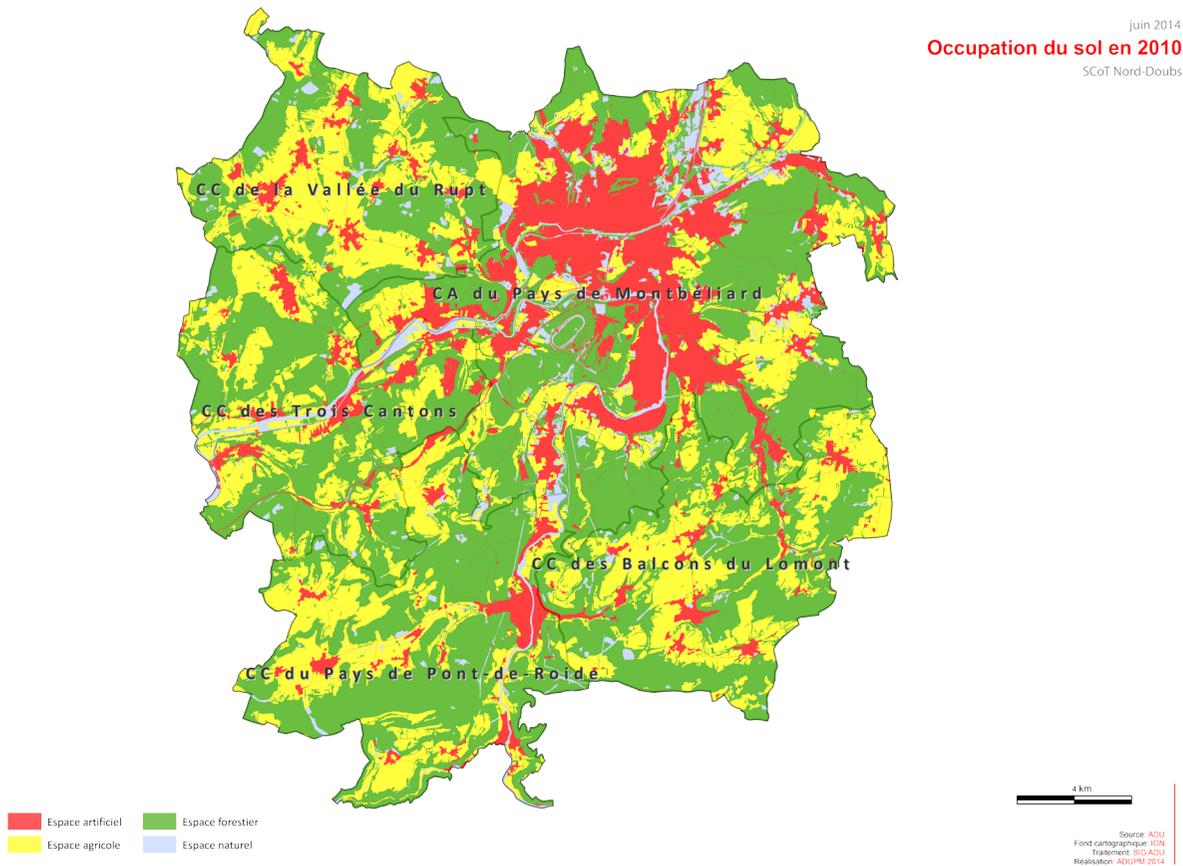
En 2014 l'agence a notamment complété son catalogue de données par l'ajout des données d'occupation des sols sur le périmètre du SCoT Nord Doubs, ainsi que par la numérisation des Plans Locaux d'Urbanisme du territoire du pays de Montbéliard.

Les autres données essentielles n'ont pas été en reste puisque la base cadastrale a été mise à jour ainsi que les fichiers fonciers Majic III sur les millésimes 2012 et 2013 de la Direction Générale des Finances Publiques.

Le fichier Demande de Valeurs Foncières (DVF) qui est désormais accessible pour les agences suite à la Loi ALUR sera prochainement intégré au système d'information de l'ADU afin de compléter nos analyses foncières notamment sur les ventes immobilières et foncières effectuées sur notre territoire.

L'intérêt de capitaliser des bases de données statistiques et géographiques ouvertes sur des périodes longues est double puisqu'il facilite la mobilisation et le traitement des données pour nos besoins d'études sans perte de temps et qu'il permet à l'ADU de mettre à disposition de ses partenaires l'essentiel des données de cadrage quand ils nous sollicitent.





Mode d'occupation des sols

En 2014, le projet mode d'occupation des sols (MOS) a vu le jour afin de répondre aux exigences de la loi Grenelle II. Celle-ci demande aux documents d'urbanisme de fournir une analyse de la consommation passée des espaces naturels, agricoles et forestiers sur une période de 10 ans.

Pour répondre à ces besoins sur le territoire du SCoT Nord Doubs, l'agence a été contrainte, en l'absence de bases nationales, de réaliser deux couches de données géographiques décrivant l'occupation du sol pour chacune des communes du SCoT en 4 catégories : artificialisée, naturelle, agricole et forestière.

Grâce à des traitements automatisés effectués sur des données géographiques publiques (IGN Bd Topo et Registre parcellaire graphique notamment) et aux techniques de photo-interprétation, l'agence est aujourd'hui en capacité de mesurer des phénomènes comme l'artificialisation, ou encore la déprise agricole sur la période 2001-2010.

Ce projet s'inscrit également dans une dynamique nationale portée par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) afin de constituer une couche d'occupation des sols à l'échelle du territoire français.



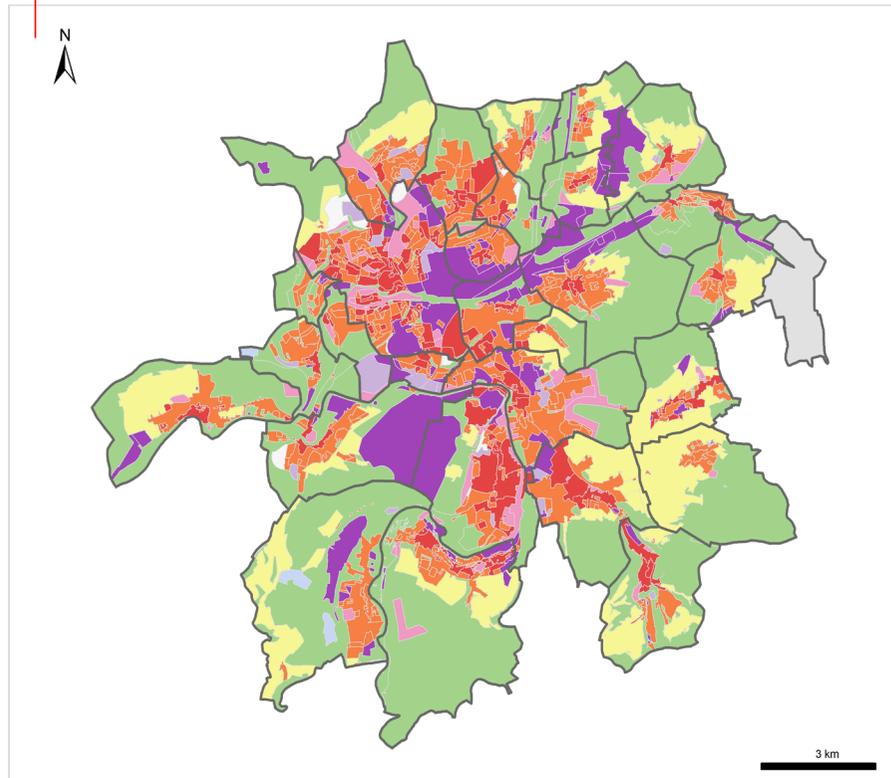
Base de données PLU

Le mouvement global d'ouverture des données publiques et l'évolution du contexte réglementaire contraint désormais les collectivités à dématérialiser les informations géographiques contenues dans leurs documents d'urbanisme, afin de faciliter leur accès à la population et d'en améliorer la gestion.

En 2014, l'ADU a réalisé ce travail de dématérialisation pour 28 documents en vigueur sur le territoire de PMA. Les zonages réglementaires mais aussi les prescriptions (espaces boisés classés, emplacements réservés, etc...), les informations ou les servitudes d'utilité publique, élaborés à l'échelle communale, peuvent désormais être visualisés sur l'ensemble du continuum territorial de l'agglomération, grâce au respect des recommandations du CNIG (Conseil National de l'Information Géographique) lors de la numérisation.

Ces données constituent un nouvel élément de connaissance sur le droit du sol et les politiques en matière d'urbanisme de notre territoire communautaire. Les mises à jour régulières de la base, en fonction des procédures successives, assureront sa pérennité et permettront à terme de disposer d'un historique des documents d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération.

Agglomération du Pays de Montbéliard
Service Urbanisme et Développement



Vocation dominante de chaque zone

- Destination mixte (habitat, commerce et activité)
- Habitat
- Activité
- Equipement
- Loisirs et tourisme
- Activité agricole
- Espace naturel
- Secteur de carrière
- Autre
- Objet non défini dans le règlement
- Commune soumise au RNU (Règlement National de l'Urbanisme)
- Limites communales

Source: ADUPM, 2014
Traitement: SIG ADU
Fond cartographique: ADUPM, 2014
Réalisation: ADUPM, 2014



Zonage en vigueur dans les documents d'urbanisme

1^{er} Décembre 2014

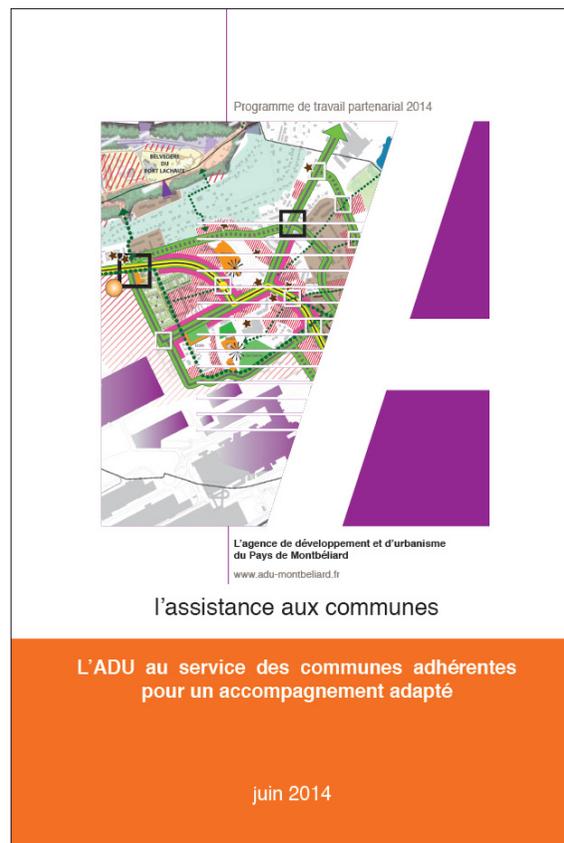
Agglomération du Pays de Montbéliard

Bilan des actions communales

L'ADU est un outil à disposition des communes adhérentes pour les accompagner dans leurs projets. En effet, dans un contexte législatif renouvelé par les lois Grenelle et ALUR, l'élaboration et la mise en œuvre de projets peut sembler complexe, en particulier pour les communes qui ne disposent pas d'ingénierie technique.

Dans le cadre de son programme partenarial, l'agence essaye d'assister les communes pour la définition de projets de développement, l'élaboration de projets d'aménagement et l'urbanisme réglementaire.

Lors des élections de mars 2014 les élus ont très largement été renouvelés. Pour aider les nouvelles équipes municipales, l'ADU a réalisé une note méthodologique sur l'accompagnement de l'agence et un bilan communal de cet accompagnement depuis 10 ans.



Photothèque

« d'une photothèque au pôle image »

La photothèque est un dispositif de recueil, de capitalisation, de partage et de mise à disposition des photos de l'agence.

De nombreux clichés ont été centralisés, répertoriés et capitalisés cette année avec un stock établi à environ 4 500 photos fin 2014.

Intranet

L'objectif premier d'un intranet est de mettre facilement à disposition des salariés de l'agence toutes les applications informatiques dont ils ont besoin pour mener à bien leurs missions.

En 2014, l'agence a décidé de **dématérialiser** l'ensemble des procédures internes concernant les ressources humaines, sa base contacts et la gestion de projet. Pour cela, un cahier des charges a été rédigé au 1er semestre décrivant les différentes fonctionnalités souhaitées tels que la gestion des congés, la gestion des déplacements, etc.

L'objectif de ce nouvel outil est bien de simplifier les processus de gestion interne pour les salariés et de faciliter également la possibilité de travailler à distance. La mise en place de cette solution de dématérialisation en 2015 permettra de gagner en productivité.

Le premier module (Fiche projet simplifiée) a été livré en novembre. Il est actuellement en cours de test. Les modules suivants seront livrés lors du premier semestre 2015 en vue d'un déploiement progressif à l'ADU.



Schéma directeur informatique

L'agence a décidé de mettre en place son schéma directeur informatique, lequel explicite par écrit la mise en adéquation des ressources matérielles et des besoins actuels et futurs des utilisateurs, en accord avec sa stratégie organisationnelle.

Son objectif est de répondre techniquement et efficacement aux besoins des salariés afin de mener à bien et de faciliter la réalisation de leurs missions.

En 2014, l'agence a mis en place la virtualisation de ses serveurs afin de rationaliser les ressources informatiques et les coûts. Cette mutualisation est en total accord avec notre certification ISO 14001 car elle réduit de manière non négligeable notre impact sur l'environnement.

Gestion documentaire

Le fonds documentaire pluridisciplinaire de l'agence met à disposition des salariés, des adhérents, des partenaires, professionnels et étudiants, des ouvrages des revues spécialisées, ainsi que des publications dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'habitat, du développement économique et du développement durable.

Le catalogue documentaire de nos publications est accessible en ligne sur le site de l'agence.

Par ailleurs, l'agence est présente sur le portail documentaire national des agences d'urbanisme « Scoop.it » qui permet d'accéder aux études récentes de tout le réseau des agences en France.

L'ADU a fait l'acquisition cette année de 24 ouvrages et est abonnée à 24 revues (y compris les abonnements électroniques).

Colloques, séminaires extérieurs, clubs FNAU

Les clubs thématiques de la FNAU jouent un rôle important de mise en réseau au sein des agences d'urbanisme. Ils permettent aux salariés de l'ADU de maintenir à niveau leurs connaissances et d'échanger régulièrement avec leurs collègues. Les clubs fréquentés en 2014 : observation et ressources statistiques, environnement, géomatique, GIRO (gestion), planification-règlementation, projet urbain et paysage, habitat, transport et mobilité.

Trois salariés de l'agence s'investissent particulièrement au réseau FNAU et sont amenés à co-animer respectivement les clubs observation et ressources statistiques, environnement et géomatique.

L'ADU a par ailleurs veillé cette année à organiser trois interclubs thématiques pour favoriser une certaine transversalité interdisciplinaire :

sur les nouvelles sources d'analyse de la mobilité avec les clubs géomatique, mobilité et observation en février,

sur le foncier et l'usage des données valeurs foncières et Majic avec les clubs habitat et géomatique en novembre,

sur le partage d'indicateurs de développement durable en réseau et la « data vision » en décembre avec les clubs géomatique et observation.

Au cours des 35^{èmes} rencontres de la FNAU à Paris sur le thème du bien commun territorial, l'ADU a organisé un atelier métier intitulé : ALUR en ligne, l'urbanisme s'ouvre à l'open data. L'occasion de réunir de nombreux partenaires publics et certaines agences pour mesurer comment les NTIC s'introduisent désormais dans l'urbanisme.

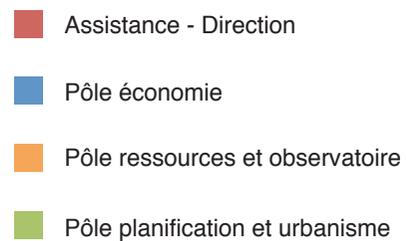
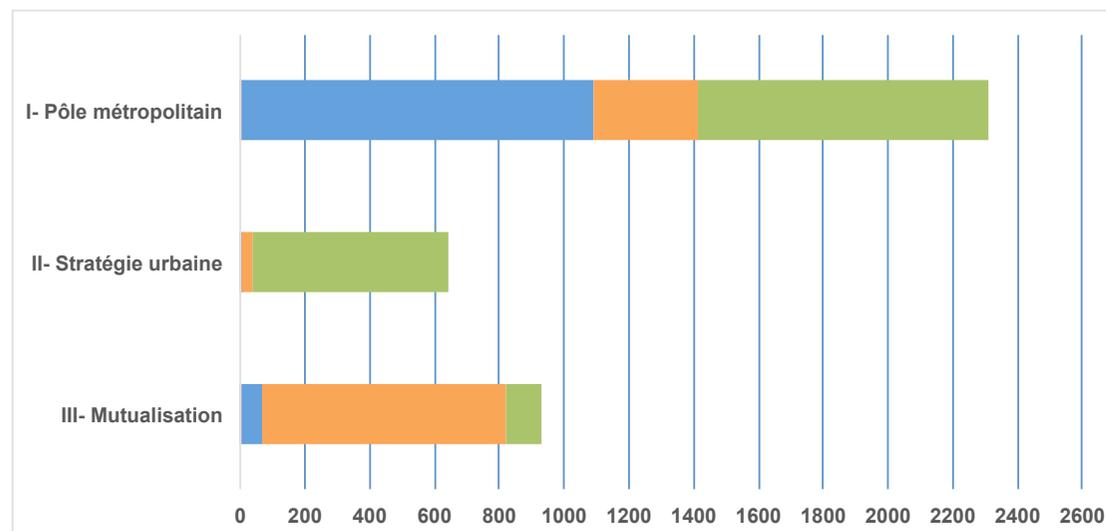
L'ADU fait également partie de la fédération nationale des agences de développement (CNER : Comité National des Economies Régionales). En 2014 l'ADU a participé au 61^{ème} congrès national du CNER sur le thème « l'avènement des territoires intelligents ? ». Plusieurs agences de développement économique européennes y ont contribué, permettant d'échanger sur les approches parfois différentes d'un pays à l'autre. Le CNER organise aussi des séminaires et groupes de travail ; l'agence participe depuis sa création au groupe de travail « revitalisations » (une réunion tenue dans l'année), et a assisté à plusieurs séminaires en 2014, sur la problématique transfrontalière, le financement participatif, ou encore l'initiative French Tech.

Parallèlement, l'ADU a participé à plusieurs séminaires d'échanges, correspondant à des thèmes d'intervention sur lesquels elle s'investit, tels que la journée interrégionale sur la politique de la ville ou celle des SCoT du Grand Est.

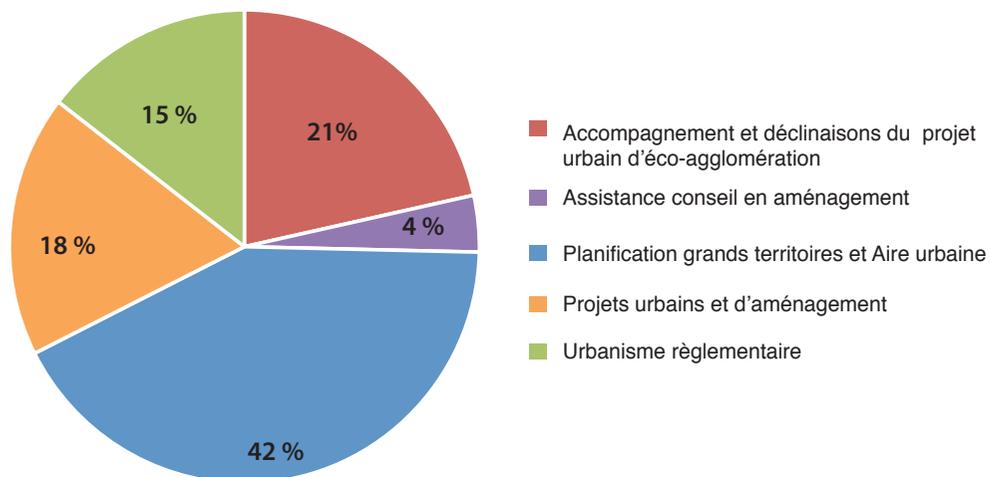
Elle a contribué à l'observation du foncier en présentant la prise en compte des enjeux agricoles dans le SCoT Nord Doubs au colloque foncier régional du 5 novembre et au pôle régional d'appui aux territoires le 2 décembre en dressant un panorama des sources et méthodes et en présentant une analyse rétrospective de la consommation d'espace sur le SCoT Nord Doubs.

annexes

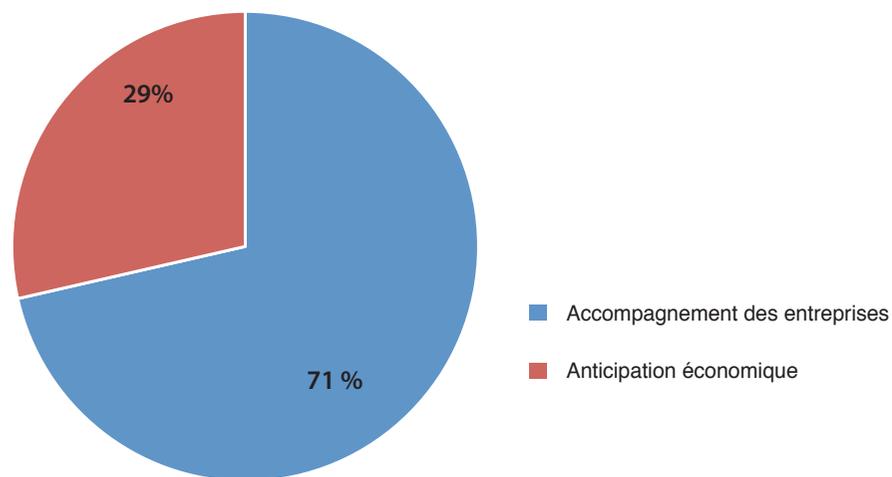
temps passé par projet en 2014



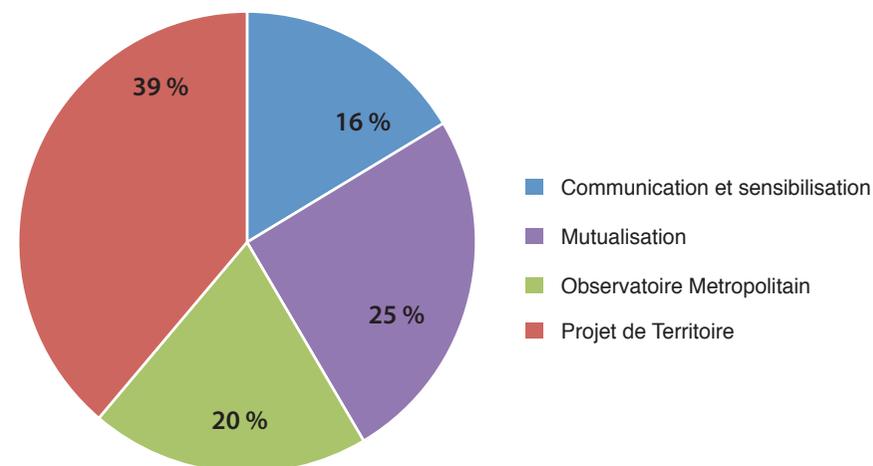
pôle planification et urbanisme



pôle économie



pôle ressources et observatoire



liste des livrables en 2014

I- s'inscrire dans la construction du pôle métropolitain

Nom publication	Date	Type livrable
L'observation territoriale, être accessible, comparable et mutualisable pour une meilleure gouvernance ?	janv-14	Publication
Une nouvelle base d'indicateurs de développement durable à partager	janv-14	Mini-film
PRISME, Ouvrir des marchés nouveaux aux PME de la Région	janv-14	Mini-film
Les cahiers de l'IAU : MOS 1982 -2012, l'occupation des sols dans les agences d'urbanisme, Montbéliard une démarche pragmatique	janv-14	Article
Observatoire métropolitain : atlas des parcs d'activités du SCoT Nord-Doubs	févr-14	Publication
Parcs d'activités de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard	févr-14	Carte dynamique
Revue ça m'intéresse : complément d'enquête. Comment grandit une agglomération	mars-14	Article
Schéma de cohérence territoriale Nord Doubs, portrait de territoire	mai-14	Publication
Séminaire AFPOLS du 22 mai 2014 : Agir contre la vacance commerciale - Pays de Montbéliard Agglomération	mai-14	Diaporama
Observatoire départemental de l'habitat du Doubs - Adéquation entre logement et vieillissement - 1 ^{er} volet : diagnostic	juin-14	Note
L'observation territoriale : Être accessible, comparable et mutualisable pour une meilleure gouvernance ?	juin-14	Mémoire
Impression 3D pour les besoins des entreprises	oct-14	Publication
Les pôles de compétences industrielles des PMI du Pays de Montbéliard	oct-14	Publication
La filière industrielle des technologies de l'énergie : un pôle d'excellence mondial dans le Nord Franche-Comté	juin-14	Publication
Le Schéma de Cohérence Territoriale	juil-14	Mini-film
Une nouvelle base d'indicateurs de développement durable à partager	juil-14	Mini-film
L'accompagnement des entreprises	juil-14	Mini-film
La filière industrielle des technologies de l'énergie	juil-14	Mini-film
SCoT Nord Doubs - 4 documents de travail supports des commissions thématiques "économie", "environnement", "population - habitat" et "qualité des espaces"	nov-14	Notes
« S'investir dans la filière entomoculture est certainement une opportunité de réussite économique...»	déc-14	Plaquette
La zone d'emploi Belfort-Montbéliard parmi les plus dynamiques du Nord-Est de la France	déc-14	Publication
Observatoire départemental de l'habitat du Doubs - Adéquation entre logement et vieillissement - Volet n°2 : retours d'expérience en matière de logements autonomes pour seniors	déc-14	Note
PRAT - Réseau SCoT PLUi - Rétrospective des espaces consommés dans le SCoT Nord Doubs	déc-14	Diaporama
PRAT - Réseau SCoT PLUi - Enquête portant sur la connaissance de l'ingénierie territoriale de planification	déc-14	Diaporama

II - consolider et mettre en oeuvre la stratégie urbaine d'agglomération en inventant de nouveaux modes de faire

Nom publication	Date	Type livrable
Enquête foncière auprès des communes	janv-14	Mini-film
Les PLU mutualisés	janv-14	Mini-film
Reconversion du site industriel des rives du Doubs à Valentigney	janv-14	Mini-film
Projet urbain de l'éco-agglomération de Montbéliard - Séminaire technique PMA / communes / ADU du 28 janvier 2014 - synthèse des orientations politiques	janv-14	Diaporama
Lyon : le renouvellement urbain au cœur des projets	avr-14	Note
Renouvellement urbain des quartiers des Gravieres et des Evoironnes à Sochaux	mai-14	Publication
Etude de sites pour l'implantation du nouveau collège de Bethoncourt	juin-14	Note
L'assistance aux communes, l'ADU au services des communes adhérentes pour un accompagnement adapté	juil-14	Publication
Le projet urbain d'agglomération	juil-14	Mini-film
La reconversion des rives du Doubs à Valentigney	juil-14	Mini-film
L'accompagnement de la démarche de PLU mutualisés	juil-14	Mini-film
Site stratégique 404 - Fondements d'une stratégie de revalorisation à long terme	juil-14	Note
Reconversion du site industriel des Rives du Doubs à Valentigney - étude de faisabilité technique et financière, synthèse de la démarche	juil-14	Note
Sectorisation des collèges de Montbéliard : Proposition de méthodes pour la modification de la carte scolaire	sept-14	Note
Les implications de la loi ALUR sur les POS et PLU : l'essentiel	sept-14	Publication
Contribution au volet urbain du contrat de ville 2014-2020 de Pays de Montbéliard Agglomération	sept-14	Note



III- développer la fonction de mutualisation et de partage de l'agence

Nom publication	Date	Type livrable
10 éditions de la newsletter ADU'9	2014	Newsletter
11 éditions de la newsletter Développement économique	2014	Newsletter
Programme de travail 2014	janv-14	Publication
Rapport d'activités 2013	janv-14	Publication
Interview de Joël BATTEUX - Maire de Saint-Nazaire Journée des villes ADU'rables du 05 décembre 2013	janv-14	Mini-film
Journée ADU'able le 31 janvier 2014 à Epinal, présentation SCoT des Vosges Centrales par Michel HEINRICH	févr-14	Diaporama sonore
SIG et politique foncière : Partenariat agences d'urbanisme et EPFL	mars-14	Présentation
Nouvelle plaque de l'agence	juil-14	Plaquette
Le plan de formation aux nouvelles technologies	juil-14	Mini-film
Le mode d'occupation des sols	juil-14	Mini-film
Journée agence à Dijon le 9 septembre 2014	sept-14	Diaporama sonore
L'industrie dans le Nord du Doubs, entre patrimoine et innovation	oct-14	Récit cartographique
Colloque régional du foncier : Prise en compte de l'enjeu agricole dans le SCoT Nord Doubs	nov-14	Présentation
Colloque régional du foncier : Intervention sur la friche industrielle des Rives du Doubs à Valentigney	nov-14	Présentation
Colloque régional du foncier : L'interview de Charles DEMOUGE	nov-14	Diaporama sonore
Colloque régional du foncier : L'interview de Jean-Claude JEANNIN	nov-14	Diaporama sonore
35 ^{ème} rencontre FNAU. Atelier 8 : ALUR en ligne, l'urbanisme s'ouvre à l'open data	nov-14	Présentation
Les maquettes virtuelles simplifiées à toutes les échelles géographiques	nov-14	Présentation
Les maquettes virtuelles simplifiées à toutes les échelles géographiques	nov-14	Mini-film



L'agence de développement
et d'urbanisme du pays de Montbéliard

8, avenue des Alliés - BP 98407
25208 Montbéliard cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00
Fax : +33 (0)3 81 31 86 19

www.adu-montbeliard.fr